

En tout état de cause, la prévision 2018 sera actualisée sur la base de l'exécution 2017 à l'occasion de la présentation du programme de stabilité 2018-2021 en avril.

Enfin, si l'ajustement structurel apparaît modeste en 2018 (0,1 point de PIB potentiel), il est nécessaire de rappeler qu'il résulte d'un effort conséquent en dépenses (+0,4 point de PIB), qui permet de maintenir un ajustement positif tout en assumant des mesures importantes de baisse des prélèvements obligatoires (de 0,3 point de PIB), favorables à la croissance. En outre, un tel ajustement structurel ne contrevient pas aux règles du bras préventif du Pacte de stabilité et de croissance, dans la mesure où il reste compatible avec la marge de déviation de 0,5 point autorisée par les textes par rapport à la cible de 0,6 point de PIB potentiel inscrite dans la recommandation du Conseil du 11 juillet 2017.

III. S'agissant de la trajectoire pluriannuelle de finances publiques

Le Gouvernement assume une stratégie de finances publiques reposant sur une baisse rapide des prélèvements obligatoires visant à redonner immédiatement du pouvoir d'achat aux ménages et favorisant l'investissement productif. Cette diminution de la pression fiscale est associée à un ralentissement graduel mais significatif de la dépense publique tout au long du quinquennat. La déclinaison des mesures structurelles documentées dans le cadre du processus « Action publique 2022 » doit contribuer à l'atteinte des cibles inscrites dans la loi de programmation des finances publiques à partir de 2020.

À cet égard, si l'amélioration du solde public est limitée jusqu'en 2019, cela s'explique principalement par l'importance des mesures ponctuelles et temporaires (coût du contentieux « 3 % dividendes » non couvert par la mesure exceptionnelle d'IS en 2018 et surtout double coût lié à la transformation du CICE en allègement de charges en 2019) qui n'ont toutefois pas d'impact sur l'ajustement structurel. En dehors de ces éléments, la trajectoire de rétablissement de l'équilibre de nos finances publiques est beaucoup plus régulière, avec notamment un ajustement structurel compris entre 0,3 et 0,4 point de PIB entre 2019 et 2022.